

De : c.batcabe

Envoyé : lundi 9 février 2026 15:15

À : CAPRES-AUNIS <capres.aunis@gmail.com>

Cc :

Objet : TR: LISTE BATCABE - Nouvel hôpital de La Rochelle

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre lettre ouverte et pour la qualité du travail de veille citoyenne que vous menez sur le projet de nouvel hôpital territorial. Ce projet dépasse largement la seule question d'implantation d'un équipement : il engage la stratégie sanitaire, urbaine et environnementale de tout le bassin de vie rochelais pour les cinquante prochaines années.

Notre réponse se veut à la fois technique dans son analyse et politique dans sa responsabilité : il s'agit de dire clairement quelle méthode et quelle vision nous défendons.

1. Un projet hospitalier doit être pensé à l'échelle d'un territoire et sur le long terme

Un hôpital de territoire n'est pas un équipement ordinaire. C'est une infrastructure stratégique dimensionnée pour plusieurs décennies. Les retours d'expérience nationaux montrent que les établissements récents atteignent rapidement leurs limites lorsqu'ils ont été implantés sur des sites contraints.

Trois exigences techniques sont incontournables :

- **la capacité d'évolution foncière**, permettant extensions, nouveaux plateaux techniques et pôles spécialisés ;
- **l'accessibilité multimodale**, garantissant l'équité d'accès aux soins ;
- **la robustesse environnementale et réglementaire**, limitant les risques juridiques et les retards.

Un site hospitalier doit intégrer dès l'origine des réserves foncières suffisantes pour absorber la croissance démographique, le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et les innovations médicales. Concevoir un hôpital sans possibilité d'extension reviendrait à programmer sa saturation future.

2. La question déterminante de l'accessibilité ferroviaire et du quai de voie

L'accessibilité n'est pas un sujet secondaire : elle conditionne le fonctionnement quotidien de la structure.

Un établissement de référence génère des flux massifs :

- patients et accompagnants,
- personnels hospitaliers,
- étudiants et chercheurs,
- fournisseurs et services d'urgence.

Dans ce contexte, la présence d'un **raccordement ferroviaire avec possibilité d'un quai de voie dédié** constitue un avantage structurant. Elle permet :

- l'intégration dans un réseau de transports collectifs lourds,
- la réduction durable du trafic routier,
- une meilleure ponctualité pour les professionnels,
- une accessibilité renforcée pour les populations périphériques,
- une cohérence avec les objectifs climatiques.

Un site hospitalier connecté au rail peut devenir un **véritable pôle multimodal** combinant train, bus à haut niveau de service, mobilités douces et accès routiers hiérarchisés. Cette configuration correspond aux orientations des documents d'urbanisme et de transition écologique.

À l'inverse, un site dépourvu de connexion ferroviaire structurelle enferme durablement l'hôpital dans une dépendance automobile.

3. La cohérence stratégique avec le projet de RER rochelais

Nous portons le développement d'un **RER rochelais** comme outil de structuration métropolitaine.

L'implantation du futur hôpital doit être pensée comme un maillon de ce réseau.

Un hôpital relié au RER permet :

- une desserte équilibrée de l'ensemble du bassin de vie,
- un élargissement du bassin de recrutement des soignants,
- une réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins,
- une intégration dans une vision d'aménagement durable.

Choisir un site compatible avec une halte ferroviaire dédiée n'est pas un détail technique : c'est un choix politique structurant pour plusieurs générations.

4. La capacité d'évolution du site : un impératif sanitaire

L'expérience récente — crise sanitaire, explosion des pathologies chroniques, besoins croissants en cancérologie et en neurologie — montre qu'un hôpital doit pouvoir évoluer rapidement.

Cela suppose :

- des surfaces disponibles pour extensions,
- la possibilité d'implanter des bâtiments satellites,
- des réserves pour la recherche et l'enseignement,
- des espaces pour l'innovation médicale.

Un site sous-dimensionné contraindrait les évolutions futures et renchérirait considérablement les coûts d'adaptation.

5. Une méthode politique à reconstruire : fédérer plutôt qu'opposer

Le blocage actuel n'est pas uniquement technique : il est politique. Un projet hospitalier de cette ampleur ne peut aboutir sans alliance large entre :

- les communes de l'agglomération,
- les professionnels de santé,
- les associations d'usagers,
- les acteurs institutionnels,
- l'État.

L'absence de consensus fragilise le financement et allonge les délais. Dans le contexte budgétaire national, seuls les projets territoriaux clairs et unifiés ont des chances d'aboutir rapidement.

Notre engagement est de remettre autour de la table l'ensemble des acteurs dans une démarche de concertation structurée, transparente et exigeante.

6. Notre position politique

Notre position est sans ambiguïté.

Le futur hôpital doit être implanté sur un site :

- offrant une **capacité d'évolution foncière importante**,
- **desservi par le rail avec possibilité de quai de voie dédié**,
- intégré au **projet de RER rochelais**,
- cohérent avec une vision d'aménagement durable.

Nous défendons une reprise du dossier sur des bases techniques objectivées et une concertation territoriale réelle. L'objectif n'est pas de prolonger les oppositions mais de construire un projet partagé, robuste et finançable.

Cet hôpital ne pourra voir le jour que si nous parvenons à fédérer l'intégralité des acteurs institutionnels et territoriaux : Conseil Départemental, Député, maires de la Communauté d'Agglomération, professionnels de santé et services de l'État. Cette phase de rassemblement est incontournable. Elle exige une gouvernance capable de dépasser les logiques d'opposition pour construire un front commun au service du territoire. La réussite du projet dépendra directement de la capacité du porteur politique à réunir toutes les parties prenantes autour d'une vision partagée.

Le futur hôpital de La Rochelle doit être un équipement d'excellence, évolutif et accessible, capable de répondre aux besoins des générations futures. Cette ambition impose des choix clairs aujourd'hui.

Nous restons pleinement disponibles pour poursuivre le dialogue avec votre association et contribuer à l'aboutissement rapide de ce projet essentiel pour le territoire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération respectueuse.

Christophe Batcabe